



COMMUNE DE CONQUES-EN-ROUERGUE

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la collectivité : <https://www.conques-en-rouergue.com>

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées pour l'année 2019. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le compte administratif constitue le dernier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année N+1, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote.

Le compte administratif 2019 a été voté le 28 février 2020 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents municipaux ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, CLAE, loyers, redevances de stationnement, produits du patrimoine...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, et à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2019 (opérations de l'exercice) représentent 2 992 003,83 euros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, les indemnités des élus, les assurances, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, l'entretien de la voirie communale, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2019 (opérations de l'exercice) représentent 2 414 383,56 euros.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la collectivité à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe trois principaux types de recettes pour une ville :

- Les impôts locaux
- Les dotations versées par l'Etat
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	822 619.98	Excédent brut reporté	372 985.01
Dépenses de personnel	1 148 341.22	Recettes des services	603 848.97
Autres dépenses de gestion courante	266 469.91	Impôts et taxes	610 503.27
Dépenses financières	38 986.83	Dotations et participations	1 122 767.77
Dépenses exceptionnelles	44 560.96	Autres recettes de gestion courante	156 320.22
Autres dépenses	40 000.00	Recettes exceptionnelles	87 706.52
Dépenses imprévues	0.00	Recettes financières	926.83
Total dépenses réelles	2 360 978.90	Autres recettes	36 945.24
Charges (écritures d'ordre entre sections)	53 404.66	Total recettes réelles	2 992 003.83
		Produits (écritures d'ordre entre sections)	0.00
Total général	2 414 383.56	Total général	2 992 003.83

Détail des dépenses de fonctionnement :

- Dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et services : eau, électricité, chauffage, fournitures, travaux d'entretien des bâtiments, voirie et réseaux, assurances, prestations cantine scolaire, fournitures scolaires, contrats de maintenance, dépenses de patrimoine, etc...
- Les dépenses de personnel et frais assimilés représentent environ 48 % des dépenses réelles de fonctionnement. La commune employait au 31/12/2019, 33 agents (dont 1 est en disponibilité pour convenances personnelles – sur ces 33 agents, 15 sont à temps complet, 16 à temps non complet et 2 à temps partiel).
- Le reversement de la commune au titre du FNGIR (Fonds National de Garantie des Ressources institué lors de la réforme de la Taxe Professionnelle)
- Les autres charges de gestion courante dont les frais de transport scolaire, les indemnités des élus, la contribution au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), les subventions aux associations diverses.
- Les charges financières (intérêts des emprunts)

Détail des recettes de fonctionnement

- Les remboursements de rémunération suite aux arrêts maladie et accidents de travail
- Les produits des services et des ventes directes : redevances de stationnement, redevances des services à caractère culturel (patrimoine), les paiements des familles pour la cantine scolaire et le CLAE, la participation de la communauté de communes aux dépenses d'entretien de la voirie communautaire, etc...
- Le produit des taxes d'habitation et taxes foncières (voir ci-après), la taxe sur les pylônes électriques et la taxe additionnelle aux droits de mutation.
- Les dotations de l'Etat (voir détail ci-après), le remboursement de la TVA sur les dépenses d'entretien de bâtiments et de voirie, la prestation de la CAF au contrat Enfance Jeunesse, les compensations versées par l'Etat suite aux exonérations de taxes d'habitation et foncière.
- Les revenus des immeubles (loyers, location des salles)
- Les produits exceptionnels dont les remboursements versés par l'assurance suite à des sinistres.

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2019 :

- *concernant les ménages*
 - Taxe d'habitation 9,14 %
 - Taxe foncière sur le bâti 16,38 %
 - Taxe foncière sur le non bâti 102,77 %
- *concernant les entreprises*
 - Cotisation foncière des entreprises (CFE) – C'est la Communauté de Communes de Conques-Marcillac qui perçoit cette cotisation.

Le produit de la fiscalité locale (3 taxes) s'est élevé en 2019 à 539 362 €

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations reçues de l'Etat s'élèvent à 980 346,00 € soit une augmentation de 2.56 % par rapport à l'an passé.

Ces dotations sont la DF (Dotation Forfaitaire), la DSR (Dotation de Solidarité Rurale) et la DNP (Dotation Nationale de Péréquation).

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule...

Le budget d'investissement de la collectivité regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : plusieurs types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement), les emprunts, les subventions d'investissement et le remboursement de la TVA perçus en lien avec les projets d'investissement réalisés et enfin l'autofinancement qui correspond au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	650 469.26	Excédent de fonctionnement	644 869.26
Remboursement d'emprunts	169 593.46	FCTVA	139 437.31
Autres immos financières	20 719.74		
Travaux de bâtiments	98 057.53	Emprunt	300 000.00
		Recettes financières	16 758.95
Travaux de voirie	55 845.39	Cessions d'immobilisations	0.00
Autres travaux	967 447.87	Taxe aménagement	5 841.34
Autres dépenses	189 424.08	Subventions	778 914.46
Charges (écritures d'ordre entre sections)	686 653.52	Recettes diverses	77 162.38
		Produits (écritures d'ordre entre section)	740 058.18
Total général	2 838 210.85	Total général	2 703 041.88

c) Les principales réalisations de l'année 2019 sont les suivantes :

- Frais d'études pour la construction d'une salle associative à Noailhac
- Frais d'études pour la restauration de l'abbatiale Ste-Foy de Conques
- Dépenses de mise en accessibilité des bâtiments communaux
- Acquisition de deux bâtiments (Centre d'Exploitation du Département) à la Rivière de Conques
- Travaux de voirie
- Début des travaux de réparation des dégâts causés par les intempéries d'août 2018
- Travaux d'aménagement de la Via Podiensis (GR 65)
- Equipement informatique – école de St-Cyprien-sur-Dourdou
- Pose d'horloges astronomiques sur l'éclairage public
- Acquisition de divers panneaux signalétiques
- Travaux d'aménagement des parkings à Conques
- Restauration du tableau représentant St-Antoine - Grand-Vabre
- Subventions d'investissement versées aux budgets annexes lotissements

d) Les subventions d'investissements perçues s'élèvent à 778 914.46 €, réparties ainsi :

- de l'Etat :	371 599,22 €
- de la Région :	219 049,24 €
- du Département :	179 699,00 €
- Autres :	8 567 € (Agence de l'Eau, SIEDA, associations)

III. LE RÉSULTAT DE CLÔTURE

A la clôture de l'exercice 2019, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat global de 372 985,01 € se décomposant comme suit :

➤ Résultat de clôture de fonctionnement	:	577 620,27 €
➤ Résultat de clôture d'investissement	:	- 135 168,97 €
➤ Restes à réaliser	:	- 238 066,00 €
➤ Résultat cumulé 2019	:	204 385,30 €

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

NOTE SUR LES BUDGETS ANNEXES

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES FONTAINES - NOAILHAC

Ce lotissement est composé de 9 lots, dont 3 ont déjà été vendus. Il n'y a eu aucune vente en 2019, seule une subvention de 10 000 € du budget principal a été versée sur ce budget.

A la clôture de l'exercice 2019, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat global de – 14 381,87 € se décomposant comme suit :

➤ Résultat de clôture de fonctionnement	:	5 945,63 €
➤ Résultat de clôture d'investissement	:	- 20 327,50 €
➤ Résultat cumulé 2019	:	- 14 381,87 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES LANDES – GRAND-VABRE

Ce lotissement est composé de 4 lots, dont 2 ont déjà été vendus. Il n'y a eu aucune vente en 2019, seule une subvention de 10 000 € du budget principal a été versée sur ce budget et des écritures de régularisation ont été constatées.

A la clôture de l'exercice 2019, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat global de 23 781,85 € se décomposant comme suit :

➤ Résultat de clôture de fonctionnement	:	42 861,00 €
➤ Résultat de clôture d'investissement	:	- 19 079,15 €
➤ Résultat cumulé 2019	:	23 781,85 €

BUDGET ANNEXE STATION-SERVICE – ST-CYPRIEN-SUR-DOURDOU

Ce budget constate l'ensemble des écritures relatives au fonctionnement de la station-service communale.

A la clôture de l'exercice 2019, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat global de 185 797,92 € se décomposant comme suit :

➤ Résultat de clôture de fonctionnement	:	143 621,25 €
➤ Résultat de clôture d'investissement	:	42 176,67 €
➤ Résultat cumulé 2019	:	185 797,92 €

Au vu de ce résultat excédentaire, il a été décidé de reverser au budget principal la somme de 85 000,00 €. Les écritures seront prévus au budget primitif 2020.

Fait à Conques-en-Rouergue, le 2 mars 2020.

**Le Maire,
Bernard LEFEBVRE**

